



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 mars 2018 à St-Triphon

1. Ouverture de l'assemblée générale

La présidente ouvre l'assemblée à 17h.37 en souhaitant la bienvenue à tous. Elle remercie la commune pour la mise à disposition gratuite de la salle et salue la présence des municipaux présents, Sally-Ann Jufer et Alain Dériaz, tous deux membres de notre section. Elle présente la liste des personnes excusées, dont les membres du comité : Monique Bonvin, Christian Ruffieux et Sébastien Maillard. Le comité a choisi d'inviter les communes ou partenaires à la fête du 100^{ème} en septembre. Il n'y a donc pas d'invités lors de cette AG.

a. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour tel que présenté est accepté par tous les membres présents.

b. Liste des présences

La présidente invite les membres qui ne l'auraient pas encore fait, à remplir la liste de présence.

Le nombre de membres présents est de 41.

c. Nominations des scrutateurs

Deux scrutateurs sont nommés en la personne de **Maurice Gétaz et Aurélien Clerc.**

2. Approbation du PV de l'AG du 18.03.2017

Ce PV était en ligne sur le site internet et nous avons proposé aux membres qui le désiraient de l'envoyer par la poste.

Il n'y a pas de commentaire et le PV accepté à l'unanimité.

3. Démission et élection au sein du comité

a. Poste de gestion des membres

Francine Bohren a transmis sa démission au comité. Sylvain Lienard s'est proposé pour reprendre le poste.

Martine Wittwer remercie Francine au nom du comité et un panier « surprise » lui est offert.

b. Poste de vice-président

Laurence annonce son désir de démissionner de son poste de présidente en 2019. La section recherche donc un nouveau président pour cette date qui pourrait prendre ses fonctions comme vice-président en 2018. Elle fait appel à tous les membres, afin de trouver quelqu'un pour la remplacer l'année prochaine et s'intégrer tout au long de cette année à la vie du comité.

4. Assemblées trimestrielles 2018

Les statuts précisent que le comité organise chaque année une assemblée générale et deux assemblées trimestrielles, au printemps et en automne. Le comité demande une dérogation aux statuts afin d'annuler l'assemblée du printemps 2018, permettant de se concentrer sur les diverses manifestations prévues pour l'année du 100^{ème}. En automne, le comité propose d'organiser une soirée-conférence un soir de semaine, en novembre, plutôt que sur un week-end.

Cette proposition est acceptée par tous les membres présents.

5. Rapport de la gestionnaire des membres et accueil des nouveaux membres

La section compte à ce jour 582 membres, dont 37 % de femmes et 63 % d'hommes. En 2017, nous avons enregistré 43 admissions, 31 démissions et 3 radiations. Une minute de silence en mémoire de nos membres disparus en 2017 est proposée. Il s'agit de Dominique Hitzer, Jean-Pierre Hennard, André Schopfer, Daniel Schupbach, Yvan Mottaz-Furrer, Pierre Veillon et Charles-André Crausaz.

Nous avons la chance de compter parmi l'assemblée deux de nos nouveaux membres : Maurice Gétaz et Guislaine Gauthier. Ils se présentent brièvement.

6. Proclamation des membres jubilaires

Aucun vétéran et « soixanténaires » n'étant présent, nous célébrons les trois quaranténaires dans la salle : Bertrand Croisier, Jean-Daniel Josi et Jean-Marc Péneveyre. Chacun d'entre eux partage quelques souvenirs avec l'assemblée.

Les membres jubilaires sont :

Vétéran (25 ans de sociétariat) :

Monique Bonvin, Jean-Charles Bonvin, Cora Karlen et Claude Busset.

Quaranténaires :

John Cross, Bertrand Croisier, Pierre Kaufmann, Jean-Daniel Josi et Jean-Marc Péneveyre.

Soixanténaires :

Giovanni Davit et Heinz Leuenberger.

7. Rapports annuels du comité

Rapport de la présidente

Le comité s'est réuni huit fois afin de traiter les nombreux dossiers en cours. Une assemblée de printemps et une d'automne ont été tenues, ainsi qu'une soirée bénévoles qui a d'ailleurs rencontré davantage de succès que les assemblées trimestrielles. Une assemblée extraordinaire a eu lieu le 29 septembre, afin de discuter de la vente de la CADIA. Par ailleurs, la présidente a participé à différentes assemblées : présidents romands, délégués, conférence des présidents et SARO.

Le nouveau site internet fonctionne bien et il est mis à jour régulièrement. Les inscriptions aux courses se font désormais en ligne. L'Echo a paru trois fois cette année. Les annonceurs restent fidèles et nous les remercions. La section peut compter sur l'aide d'Olivier Simond pour le contenu du journal et de Marc et Maya Vurlod pour la mise en page et l'impression ; un tout grand merci à eux. Trois Newsletters ont été envoyées aux membres disposant d'une adresse mail. Coraly Pernet a repris ce poste et la présidente la remercie pour son engagement.

En plus de son poste de responsable des cabanes, Jean-Daniel Roulet a dû gérer le travail d'intendant pour Tracuit. Laurence le remercie infiniment. La présidente a quant à elle repris la gestion intérimaire de Roseyres.

Concernant le 100^{ème}, la commission s'est rencontrée régulièrement afin de faire de ce jubilaire une magnifique fête. Dans le but d'être indépendant financièrement, diverses démarches sont entreprises : participation au Tour du Chablais, vente de vin. La présidente remercie les membres, les donateurs privés et les communes pour leur générosité.

Rapport du responsable des courses (lu par la présidente)

Durant l'année dernière, les membres ont pu participer à des cours de formation (avalanche, alpinisme, formation continue pour les chefs de course), à cinq courses d'alpinisme, à 25 randonnées et à 20 sorties en ski de randonnée.

La section peut compter sur 15 chefs de course actifs. Christian les remercie pour leur sérieux, leur fiabilité et leur prudence. Deux futurs chefs de course sont actuellement en formation et seront probablement opérationnels en 2019.

Sur le plan administratif l'année a été chargée, puisqu'il a fallu s'atteler à la mise en route de Droptour (programme des courses en ligne) qui a pris du temps et présente encore à l'heure actuelle, des défauts de jeunesse. La section d'Argentine vient de décider d'utiliser ce même programme en 2019. Les inscriptions en seront facilitées.

Afin de rassurer les membres ne disposant pas d'internet, le programme annuel des courses paraît dans l'écho et il y a toujours la possibilité de s'inscrire par téléphone.

Christian Ruffieux souligne encore la richesse du programme 2018 qui est magnifique et comporte entre autres de nombreuses courses d'alpinisme.

Rapport du site

Sébastien Maillard n'étant pas présent, Laurence invite l'assemblée à aller visionner le site et remercie Sébastien et Christian pour leur travail.

Rapport du responsable des cabanes

Châlin

Jacques Amiguet, notre intendant ne ménage pas ses efforts pour que le refuge reste un ambassadeur de notre section. Le 24 septembre dernier, le 60^{ème} anniversaire de la construction du refuge a été célébré.

Jean-Daniel remercie Jacques pour son travail et son dévouement.

CADIA

Le 29 septembre, une assemblée extraordinaire a validé la vente de la cabane. A ce jour, la convention avec glacier 3000 n'est pas encore signée. Lors de l'assemblée des présidents du CAS, la section de Jaman a manifesté son intérêt pour cette cabane. Une décision sera prise lors de leur AG du 1^{er} mai prochain.

Durant 2017, la cabane a enregistré une augmentation de fréquentation, due en grande partie à la présence des ouvriers de la nouvelle piste « Red Run », reliant le glacier et la piste de Martisberg.

Sandrine a ouvert la cabane le 17 février et estime que la piste amène davantage de clients que l'année passée.

Tracuit

Tout s'est relativement bien passé et la fréquentation est correcte si on tient compte de la météo de l'été. Il y a eu 500 annulations la semaine du 15 août.

Des économies ont pu être réalisées. Certains travaux n'ont pas été faits, tandis que pour d'autres, les coûts ont été moins élevés que prévus (plateforme, nouveau chemin).

Actuellement, nous rencontrons des problèmes liés à internet. La liaison a été interrompue le 11 décembre dernier. L'antenne sur le toit a été abimée et il n'y a pour l'instant plus de connexion possible avec la cabane. Swisscom a tenté de monter à 9 reprises, mais sans succès pour des raisons météorologiques défavorables. Ils vont essayer de remonter la semaine prochaine, en même temps que les travaux liés à l'ouverture de la cabane.

Sur le plan technique, le comité a décidé de développer le mandat confié au bureau Offgrid.ch depuis 2015. Nous leur avons demandé une analyse et une mise à jour des processus techniques, le but étant d'optimiser le fonctionnement énergétique de la cabane et de nous permettre de faire des économies.

Jean-Daniel remercie tous les bénévoles qui s'engagent sans compter pour Tracuit.

Il précise que ce n'est pas possible d'effectuer les 2 mandats de responsable des cabanes et intendant de Tracuit, ce qu'il a été obligé de faire depuis son arrivée au comité. Il demande à être démis des fonctions d'intendant et qu'une personne reprenne ce poste le plus rapidement possible.

Jean-Daniel annonce également qu'il souhaite démissionner de son poste de responsable des cabanes en 2019.

Rapport jeunesse

Pour la première année de fonctionnement autonome (Chaussy et Argentine proposant leur propre programme), ce fut une belle réussite avec une nombreuse participation. Cette séparation permet une meilleure gestion et une organisation plus facile.

Chaussy compte beaucoup de nouveaux jeunes membres. Cet hiver, 5 courses ont déjà eu lieu et toutes ont été fréquentées par au moins 14 participants, ce qui est magnifique.

Martine projette un diaporama illustré par des images des belles courses réalisées en 2017.

Responsable des secours

2017 fut une année assez calme en termes d'interventions. L'effectif de nos deux colonnes est de 78 sauveteurs qui s'efforcent de poursuivre leur formation et mettent leur connaissance à jour.

Le chien d'avalanche fête cette année son 75^{ème} anniversaire. Les festivités auront lieu du 17 au 19 août prochains, au Musée des Transports à Lucerne.

Un dossier de demande de financement complémentaire a été envoyé au canton. Le conseil d'Etat dans un rapport rendu en novembre, propose un montant de CHF 20'000 s'ajoutant au CHF 30'000 déjà versés au secours alpin suisse. Christian Reber a rencontré des Députés membres de la commission parlementaire, afin de les sensibiliser au fait que l'aide proposée n'est pas suffisante pour couvrir les besoins en matériel et formation des 7 stations vaudoises. Le dossier suit son cours.

Coraly remercie tous les acteurs du sauvetage, les communes et le comité du SARO (secours alpin romand).

Responsable Environnement

La mise sur pied par le canton de zones de tranquillité a occupé une grande partie du travail en 2017. Le canton tient compte des différents avis des usagers et professionnels de la montagne. Trois séances ont déjà eu lieu et une quatrième est prévue prochainement. De son côté, le CAS défend le libre accès à la montagne et n'accepte les restrictions que si elles reposent sur la protection d'espèces réellement menacées. Il demande que les zones soient situées sous les parties forestières, qu'elles soient de petite taille et qu'elles admettent des passages concentrés au même endroit.

En définitive, le canton aura le dernier mot et tranchera.

8. Comptes 2017 – Rapport de l'organe de révision

Carole lit le rapport de révision des comptes établi par la société GB Fibexa S.A. Elle présente ensuite les comptes, avec un comparatif des recettes et des dépenses par cabane et les frais de fonctionnement.

Tracuit

Les recettes ont augmenté, grâce notamment au remboursement d'une assurance concernant un sinistre. Nous bénéficions toujours de la suspension de l'amortissement de l'état du Valais de CHF 62'500 et de l'amortissement de la dette BCVs de CHF 6'000 soit CHF 68'500. Ce qui permet de dégager un bénéfice de CHF 68'852.24.

Cadia

La cabane des Diablerets est pour la première fois depuis de nombreuses années en bénéfice de CHF 1'279.80. Ce résultat s'explique par la fréquentation des ouvriers qui ont travaillé sur la nouvelle piste reliant le glacier à la cabane. Nous n'avons par ailleurs entrepris aucuns travaux dans cette cabane.

Roseyres

Pour ce chalet également, la plupart des travaux qui doivent être réalisés ont été mis en attente. Du coup, ce bâtiment dégage un bénéfice de CHF 1'662.95.

Châlin

Les recettes ont été de CHF 2259.29 et les dépenses s'élèvent à CHF 519.55, soit un bénéfice de CHF 1'739.74.

Frais de fonctionnement

Suite à la hausse des cotisations, nous pouvons compter sur un encaissement de près de CHF 4'000.- supplémentaire. Le total des recettes est de CHF 40'107.45 et celui des dépenses se monte à CHF 29'849.66. Le bénéfice est ainsi de CHF 10'257.79.

B. Croisier demande pour quelle raison les frais administratifs sont particulièrement élevés. Carole précise que c'est en raison du site internet.

Les comptes sont approuvés et Carole est remerciée pour son excellent travail et son engagement.

9. Budget 2018

Carole présente le budget qui prévoit un bénéfice CHF 240.-.

R. Tanniger signale qu'on ne voit pas apparaître le produit lié à l'éventuelle vente des cabanes. Carole répond qu'effectivement, vu que rien n'a été vendu pour l'instant.

Elle termine en annonçant qu'elle arrêtera son mandat l'année prochaine et invite les membres présents et intéressés à reprendre ce poste, à s'adresser à elle.

Le budget est accepté par l'assemblée.

10. Fixation de la cotisation

Les cotisations restent inchangées et l'assemblée les accepte.

11. Vente du chalet de Roseyres

Laurence remercie tout d'abord Sylvain Rebillard qui a fonctionné comme intendant du chalet jusqu'en automne.

Le chalet de Roseyres a été construit en 1850 ; il a été loué par la section à la commune d'Ormont-Dessus dès 1980. En 1998, il est acheté par la section à la commune pour le prix de CHF 190'000.-.

Aujourd'hui, nous constatons que les bénévoles prêts à assumer la tâche d'intendant se font rares. Celle-ci a d'ailleurs dû être assurée par la présidente, suite à la démission de Sylvain Rebillard, en automne.

De plus, nous ne pouvons pas compter sur un apport financier suffisant pour entreprendre des rénovations ; chaque dépense doit être réduite au minimum. Le chalet est vieillissant, il faudrait procéder au changement de quelques installations en mauvais état.

Jean-Daniel précise qu'il est demandé à l'assemblée de vendre Roseyres principalement pour les raisons suivantes :

- pas d'argent pour les réparations
- plus d'intendant et difficulté de trouver des bénévoles.

Lors de l'AG de 2017, (PV point no 12) l'assemblée nous a accordé le mandat d'étudier la vente d'un ou plusieurs bâtiments. Ce qui a été fait, puisque nous sommes arrivés à la conclusion qu'il fallait vendre Roseyres. Aujourd'hui, nous demandons à l'assemblée la permission de vendre ce chalet.

Une expertise a été demandée à Christian Reber, il est d'accord de s'en charger gratuitement. Cette expertise devrait être à notre disposition environ 10 jours après la fonte des neiges. Le chalet sera vendu au plus offrant, mais le prix de départ est d'ores et déjà fixé à CHF 220'000.

Si aucune solution n'est trouvée dans l'immédiat, vente ou intendant, le chalet devra rester fermé jusqu'à nouvel avis.

Questions – Commentaires

Alain Dériaz soulève le manque de bénévoles, tout en relevant que c'est dommage, car la gestion de ce chalet était à la portée d'une section comme la nôtre.

Jean-François Barroud demande si le comité a étudié la possibilité de le louer à l'année.

Jean-Daniel répond que nous n'avons pas évoqué cette éventualité. Mais de toute évidence, le chalet ne répond pas à certaines normes. En plus, il faudrait effectuer des travaux avant de le louer, ce qui représenterait d'importantes charges financières et du travail supplémentaire pour leur suivi.

Il est proposé à l'assemblée de voter et de donner mandat au comité, afin de vendre le chalet de Roseyres au plus offrant, sous réserve de couvrir les dettes, les amortissements et les pénalités éventuelles.

Pour : 29 Contre : 2 Abstention : 8
2 enfants figurent sur la liste de présence mais n'ont pas participé au vote.

12. Avenir de la gestion de la cabane de Tracuit

La parole est donnée à Jean-Daniel Roulet qui expose la problématique de la gestion de Tracuit.

Il s'agit en effet de trouver un nouvel intendant. Néanmoins, celui-ci n'aura plus à se soucier des aspects techniques, puisqu' OFFGRID gèrera ces éléments.

La parole est donnée à l'assemblée.

Robert Herren demande si le comité a trouvé des bénévoles suite aux différents appels. Jean-Daniel répond que ce sont toujours les mêmes qui s'engagent. Mais il nous manque toujours un intendant.

Raymond Tanniger s'interroge sur le mandat d'OFFGRID et du coût que cela suppose. Jean-Daniel précise qu'il s'agit de CHF 10'000 et ajoute qu'il est important de pouvoir compter sur eux. Par exemple, les tableaux électriques ont été changés et ne correspondent plus au plan. Le local Ecosphère est notamment touché. En effet, le ventilateur qui sèche les matières fécales ne fonctionne pas, car il a probablement été mis en lien avec une autre ligne.

Cédric Gaillard souligne qu'il y a un gros problème de responsabilités et de gestion. Selon lui, il faudrait organiser une réflexion de fond à ce sujet.

Jean-Daniel répond qu'OFFGRID est spécialisé et qu'ils vont nous aider.

Claude Ambresin questionne le comité au sujet du délai de réclamation concernant les défauts cachés.

Jean-Daniel explique que c'est compliqué. Par exemple en 2016, suite aux dégâts liés au gel, il s'est adressé à l'entreprise mise en cause, mais celle-ci n'a jamais voulu payer. Ce sont finalement les assurances qui se sont arrangées et 60 % du montant des dégâts a pu être récupéré.

Bernard Liardet demande si un rapport de contrôle électrique a été effectué après les travaux. Jean-Daniel précise qu'au début, tout fonctionnait bien. C'est lors de la modification de la programmation qu'il y a eu des problèmes. Depuis, ça ne fonctionne plus et il faut tout recommencer.

Cédric Gaillard s'interroge sur le temps que va prendre cette analyse faite par OFFGRID. Selon Jean-Daniel, au printemps prochain, ça devrait être fait. Ils vont aussi évaluer les coûts énergétiques de la cabane. Aujourd'hui, on utilise moins de mazout et moins de gaz qu'auparavant, mais on peut sûrement faire mieux. OFFGRID va tenir compte également des coûts des transports.

Cédric Gaillard demande si les informations provenant de la commission sont transmises aux membres. Il lui est répondu par l'affirmative.

Robert Herren précise que les problèmes qui se présentent encore proviennent des éléments qui sont inadaptés en haute montagne. Mais beaucoup de défauts ont selon lui pu être réglés. Jean-Daniel répète que nous cherchons toujours un intendant et que c'est un gros problème. Laurence ajoute que si nous n'avons pas d'aide d'ici juin, il faudra se poser de nouvelles questions. Bernard Liardet demande s'il serait possible de revoir le contrat de la gardienne afin qu'elle prenne davantage en charge la gestion de la cabane et donc, une partie du cahier des charges de l'intendant. Jean-Daniel répond que ce serait une possibilité et qu'il faudrait alors déterminer précisément le cahier des charges de chacun.

Cédric Gaillard s'interroge sur la possibilité de mandater un professionnel. Jean-Daniel explique que du coup, la section devrait gérer un employé avec les problèmes que cela suppose.

Gérald Vaucher précise que les problèmes techniques des nouvelles cabanes sont récurrents. Le comité central commence à en être conscient. Selon lui, on peut espérer de l'aide du CC.

Daniel Baumgartner demande par quel biais le comité recherche des bénévoles. Jean-Daniel répond qu'il y a presque systématiquement des demandes d'aide qui paraissent dans l'écho, la newsletter et sur le site internet. Robert Herren ajoute qu'en 2013, 56 personnes avaient été trouvées assez facilement.

13. Divers et propositions individuelles

a. Nouvelles du 100^{ème} par Claude Ambresin

Un petit comité s'investit pour l'organisation de cet événement. Afin de financer cette fête, nous organisons le 18 avril, l'étape du Tour du Chablais à Ollon. Claude encourage les membres présents à s'inscrire. Il manque environ 25 personnes. Il rappelle aussi qu'il y a toujours la possibilité de commander du vin d'Eric Minod pour soutenir cet événement.

Lors de la grande fête du 100^{ème}, en septembre, il y aura des activités et un repas.

b. Système de réservation de la cabane de Tracuit par Raymond Tanniger

Raymond Tanniger a envoyé une lettre au comité demandant que la gardienne utilise le programme de réservation en ligne du CC. Mais avec les problèmes évoqués précédemment, la réception internet au moyen de l'antenne parabolique reliée à un satellite n'est pas stable. Dès cette année, au plus tard au début 2019, Swisscom doit adapter notre système pour rejoindre le réseau Swisscom All IP, réception par internet.

Cette solution devrait être remplacée par une antenne (mât) pour obtenir une réception GSM 3G.
Donc en attendant, le moyen le plus sûr reste encore l'utilisation du téléphone !

La présidente clôt l'assemblée à 19h.45 et invite les membres à se retrouver autour du buffet et d'un verre de vin.

La présidente
Laurence Dériaz

Prise du PV
Francine Bohren

St-Triphon, le 17.03.18